Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
Ordre des médecins

Les **COMMUNIQUÉS** de l'**ORDRE**

# Certificat médical : une demande légalement justifiée ?

Trop de demandes ne reposent sur aucun fondement juridique, voire ne comportent aucun contenu médical. Il vous appartient d'apprécier s'il y a lieu ou non de délivrer le certificat demandé.

**Le certificat médical n'est pas une simple formalité, sa rédaction engage votre responsabilité.**

L'Article R. 4127-76 du Code de la santé publique indique que : « ***conformément aux constatations médicales*** [le médecin rédige], *des certificats, attestations et documents dont la production est prescrite par les textes législatifs et règlementaires.* (…) » (voir les commentaires de cet article).

Dans certaines situations vous êtes en droit de refuser de rédiger un certificat médical, même prévu par un texte.

Par exemple :

- Vous estimez que vous n'êtes pas compétent pour l'établir.
- Vous estimez que la situation de la personne ou son état de santé ne justifie pas la délivrance d'un certificat.

**Recommandations** :

- Uniquement les faits médicaux personnellement constatés

- Ne mettre aucun tiers en cause, **même au conditionnel**, **même entre guillemets**

- Ne pas inclure d'éléments contextuels (Ecole, travail, voisin, famille, conjoint...)

- Dater le certificat du jour de l'examen, même si les faits sont antérieurs

- Ne le remettre qu'au patient lui-même et non à un tiers (le conjoint est un tiers)

- Savoir dire non aux demandes abusives ou illicites

- S'informer auprès du Conseil de l'Ordre

**Les outils pratiques :**

Les différents types de certificats médicaux

Certificats et Scolarité : Les bonnes pratiques

Les dispositifs de l'éducation nationale

Si vous recevez une **demande que vous estimez abusive**, cliquez sur le bouton ci-dessous. Votre Conseil vous confirmera la licéïté de la demande.

Signaler

Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
Ordre des médecins

555 Avenue du Prado - 13008 Marseille

www.conseil13.ordre.medecin.fr

cd.13@ordre.medecin.fr

Tél : 04 96 10 10 20